



## Réunion des directeurs vendredi 10 février 2023

Circonscription de Lille 1 Marcq-en-Baroeul – 2022/2023

# L'ordre du jour

---

- Accueil : mise à l'honneur d'un projet pHARE
- BO du 12 janvier 2023 : les quatre notes de services publiées au BO
- Les élèves à BEP et trouble du comportement
- Notre école faisons la ensemble! (power envoyé)
- Les évaluations nationales CP/CE1 et sixièmes : analyses
- Les évaluations académiques CE2 de mi-parcours en mars 2023
- Informations diverses



BO du 12 janvier 2023

**La maîtrise des savoirs fondamentaux par  
tous les élèves à la sortie de l'école primaire  
est une nécessité absolue.**

**Elle est la condition de l'autonomie de pensée des  
élèves, de la lutte contre les inégalités scolaires et  
sociales, et de la réussite au collège.**



Cinq notes de services ont été publiées au Bulletin officiel afin de préciser les grandes orientations pédagogiques qui découlent de cette exigence.

- **1° Plan maternelle**

Afin de réaffirmer le rôle crucial de **l'école maternelle** dans la scolarité des élèves et de leur permettre d'entrer dans les apprentissages du CP avec confiance et réussite, un plan d'action pour l'école maternelle s'engage depuis cette rentrée 2022. Dans le cadre de ce dernier, les ressources sont actualisées et enrichies régulièrement. Un ambitieux plan de formation est proposé aux professeurs à partir de la rentrée 2023.

- **2° Renforcer la maîtrise des fondamentaux**

Au cycle 3, l'accent est mis sur un renforcement des **savoirs fondamentaux** par un travail régulier des compétences essentielles : décodage, compréhension, écriture, expression orale et écrite mais aussi le calcul et la résolution de problèmes. La maîtrise de ces compétences est indispensable aux élèves pour se projeter avec confiance au collège. À l'entrée en sixième, des sessions d'une heure hebdomadaire de consolidation ou d'approfondissement sont instaurées pour tous les élèves en mathématiques ou en français à la rentrée 2023.

- **3° Une nouvelle dynamique pour les mathématiques**

Concernant **l'enseignement des mathématiques**, sa place est renforcée sur l'ensemble de la scolarité en dynamisant un apprentissage méthodique et en renforçant son attractivité auprès des élèves et des familles.

- **4° Conseil académique des savoirs fondamentaux**

L'installation par chaque recteur d'un **conseil académique des savoirs fondamentaux** dès janvier 2023 a pour objet d'établir une stratégie pour l'apprentissage des savoirs fondamentaux au plus près des besoins de chaque territoire.

- **5° Enseignement de l'anglais et des langues vivantes tout au long de la scolarité obligatoire**

Mesures pour améliorer les apprentissages des élèves

# Les élèves à BEP et trouble du comportement

---

« Ce sont des portes ouvertes! »

- Ces aménagements sont profitables à l'ensemble.
- Réfléchir à comment la classe va profiter de ce type d'aménagement ?

*Exemple TSA : casque anti-bruit que certains élèves vont utiliser.*

- Lire la classe
- Des aides possibles

## Protocole d'aménagement du parcours scolaire répondant à des difficultés comportementales

Cette annexe du projet individuel de l'élève (PPRE, PAP et document de mise en œuvre du PPS) peut être proposée à des élèves à besoins éducatifs particuliers qu'ils soient ou non en situation de handicap. Le protocole ne s'adresse pas à des élèves dont les besoins de soin justifient un aménagement du parcours scolaire. Il a pour objectif d'accompagner au mieux la scolarité de l'élève. Il constitue une réponse provisoire à une situation particulière caractérisée à l'issue d'une ou plusieurs équipes éducatives et ESS. Il doit mobiliser les différents acteurs de la communauté éducative, dont les responsables légaux, et peut mobiliser des partenaires extérieurs autant que de besoin. Défini sur une durée déterminée, le protocole doit donner lieu à des points d'étape et à un bilan.

Nom :	<input type="text"/>	Prénom :	<input type="text"/>	Date de naissance :	<input type="text"/>	Classe :	<input type="text"/>
Ecole :	<input type="text"/>			Circonscription :	<input type="text"/>	Date de rédaction :	<input type="text"/>

<b>Problématique comportementale de l'élève</b>	<input type="text"/>
<b>Eléments principaux du projet déjà mis en œuvre (PPRE, PAP, Document de mise en œuvre du PPS, à joindre en annexe) Recours aux pôles ressources de proximité et départementaux et aux partenaires</b>	<input type="text"/>
<b>Besoins auxquels doit répondre le protocole d'aménagement</b>	<input type="text"/>
<b>Evolution(s) attendue(s) au regard du projet individuel de l'élève</b>	<input type="text"/>

<b>Conditions et étapes envisagées de l'aménagement du parcours : durée, progressivité, organisation hebdomadaire (dans et hors la classe, dans et hors l'école). Identification de l'adulte responsable de l'enfant.</b>	
<b>Conditions garantissant l'obligation scolaire et la continuité pédagogique, (dans et hors l'école, y compris en associant des partenaires extérieurs)</b>	
<b>Adhésion et implication des responsables légaux aux aménagements proposés</b>	
<b>Date prévisionnelle de la prochaine réunion de l'équipe éducative et bilan envisagé</b>	

*Annexes à joindre : PPRE, PAP, Document de mise en œuvre du PPS, emploi du temps actuel et prévisionnel*

*Signature des responsables légaux*

*Signature de l'enseignant*

*Signature de la directrice, du directeur*

*Validation IEN*

*Validation DASEN*

## Conditions de mobilisation des équipes mobiles

La saisine des EMAS se fait par la communauté éducative de l'Education nationale via la fiche de saisine :

Flashez ce QR code pour accéder  
à la fiche de saisine de l'EMAS



### Contactez-nous

#### ■ EMAS Lille-ouest

emaslilleouest@gapas.org

07 85 64 15 59

#### ■ EMAS Lille-centre

emas.lille-centre@apf.asso.fr

06 79 62 35 23

07 88 95 53 45

#### ■ EMAS Roubaix-Tourcoing

equipemobile@papillonsblancs-rxtg.org

06 48 75 13 90

#### ■ EMAS Lille-est

IME Denise Legrix

emas-lille-est@papillonsblancs-lille.org

07 70 04 65 10

07 70 04 67 27



## EMAS - Equipes Mobiles d'Appui à la Scolarisation

apporter une expertise  
et des ressources  
à la communauté éducative

pour une école inclusive  
de la maternelle au lycée



Dispositifs mis en œuvre  
avec le soutien de l'Agence régionale  
de Santé des Hauts-de-France





## Favoriser l'inclusion scolaire des élèves à besoins particuliers

Les équipes d'appui médico-social à la scolarisation (EMAS) ont été créées pour renforcer les dispositifs de l'école inclusive. Elles mettent leurs expertises et ressources au service des établissements scolaires et de la communauté éducative (enseignants, AESH, psychologues scolaires, médecins scolaires...). Leurs interventions sont réalisées en complément des dispositifs existants déjà au sein de l'Education Nationale ou du secteur médico-social (RASED, enseignants ressources, établissement ou service médico-social intervenant déjà dans l'établissement...).

De la maternelle au secondaire, dans les secteurs public et privé, les EMAS répondent aux besoins des professionnels de l'Education nationale et de l'enseignement agricole pour permettre d'éviter les ruptures de parcours.

## Nos missions

**Renforcer les dispositifs de l'école inclusive** afin d'éviter les ruptures de parcours des élèves avec des besoins particuliers

**Répondre aux besoins d'information et de sensibilisation** sur les problématiques liées aux handicaps rencontrés par la communauté éducative

**Proposer appui et conseil** en cas de difficulté avec un élève en situation de handicap (rencontres, temps d'observation, co-construction d'aménagements, suivi des adaptations)

**Intervenir directement auprès de l'élève**, de façon exceptionnelle

**Apporter notre expertise à la MDPH** dans l'objectif de prévenir des ruptures de parcours

Les élèves porteurs de handicap concernés bénéficient ou non d'une notification de la CDAPH (Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées). Les équipes interviennent quelque soit le handicap de l'élève.

## Nos équipes

Les EMAS sont rattachées à un établissement médico-social accompagnant des enfants dans l'agglomération lilloise. Elles sont pluri-professionnelles (constituées d'éducateurs spécialisés, psychologue...).

Les EMAS travaillent en lien avec d'autres dispositifs comme les communautés 360 et s'appuient sur les compétences de nombreux partenaires.

Une coordination des quatre équipes est en place.

## Une équipe par bassin d'éducation à Lille et dans les alentours



### Lille-ouest

GAPAS  
IME La Pépinière

### Lille-centre

APF France Handicap  
IEM Jules Ferry

### Roubaix-Tourcoing

Les Papillons Blancs de Roubaix-Tourcoing  
IMPro Le Roitelet

### Lille-est

Les Papillons Blancs de Lille  
IME Denise Legrix

des professionnels de terrain répartis  
sur 9 bassins ASH

<b>Circonscription AVESNES – VALENCIENNES ASH</b>	<b>Florent NAVELLIER*</b> Avesnes respir-avesnes@liste.ac-lille.fr  <b>Frédérique GAPSKI*</b> Valenciennes respir-valenciennes@liste.ac-lille.fr
<b>Circonscription DOUAI - CAMBRAI ASH</b>	<b>Vincent PAMART*</b> Douai respir-douai@liste.ac-lille.fr  <b>Pascal SILVAIN*</b> Cambrai respir-cambrai@liste.ac-lille.fr
<b>Circonscription DUNKERQUE – Lille 2 ASH</b>	<b>Armelle LECONTE*</b> Lille 2 Hazebrouck-Bailleul respir-lille2@liste.ac-lille.fr  <b>Estelle OBEIN*</b> Dunkerque respir-dunkerque@liste.ac-lille.fr
<b>Circonscription LILLE 1- Lille 3 ASH</b>	<b>Isabelle GYLBERT*</b> Lille 1 respir-lille1@liste.ac-lille.fr  <b>Djurdjura Kinziger*</b> Lille 3 respir-lille3@liste.ac-lille.fr
<b>Circonscription ROUBAIX – TOURCOING ASH</b>	<b>Isabelle LECHEVALIER*</b> respir-roubaix-tourcoing@liste.ac-lille.fr

\*Coordonnateurs des réseaux

**Service départemental de l'école inclusive (SDEI)**  
Lille ASH- DSDEN de Lille  
[ce.0592785@ac-lille.fr](mailto:ce.0592785@ac-lille.fr)

Le réseau bénéficie de l'appui du service de médecine scolaire  
départementale et du Centre Ressources Autisme



Version Août 2021

« Tous les enfants partagent la  
capacité d'apprendre et de  
progresser. »

LOI n° 2013-595 du 8 juillet 2013  
d'orientation et de programmation  
pour la refondation de l'école  
de la République

Un réseau qui conforte les engagements  
académiques, départementaux et nationaux :

### Projet académique 2018-2021

Axe 1 - LA REUSSITE DE TOUS : Déjouer les déterminismes pour  
permettre à tous de réussir.

Mieux accueillir les élèves à besoins éducatifs particuliers, en  
grande difficulté scolaire ou en situation de handicap.

### Cadre départemental d'action ASH 2018-2023 Adaptation scolaire et scolarisation des élèves handicapés

- ✓ prioriser l'inclusion individuelle dans le second degré  
comme dans le premier degré en accompagnant et en formant  
les personnels et les équipes, individuellement et  
collectivement
- ✓ partager par tous les acteurs éducatifs la notion  
d'éducabilité
- ✓ sécuriser les parcours des élèves en situation de  
handicap de l'école maternelle au lycée

### Stratégie Nationale pour l'autisme au sein des troubles du neuro-développement 2018-2022

Garantir la scolarisation effective des enfants et des jeunes



Source : <https://www.lesautistes.fr/>

Un réseau au service des équipes  
pédagogiques des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés

# RESPIR

Réseau d'Enseignants Spécialisés  
Pour une Inclusion Réussie

## LES OBJECTIFS DU RESEAU

- Soutenir et accompagner la scolarisation d'élèves sur le champ des troubles du spectre de l'autisme ou confrontés à des difficultés majeures d'expression relationnelle et comportementale
- Améliorer les conditions d'accueil et d'inclusion en milieu scolaire
- Outiller les équipes, élaborer des ressources

## A QUI S'ADRESSE LE RESEAU ?

A tout établissement scolaire du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>nd</sup> degré

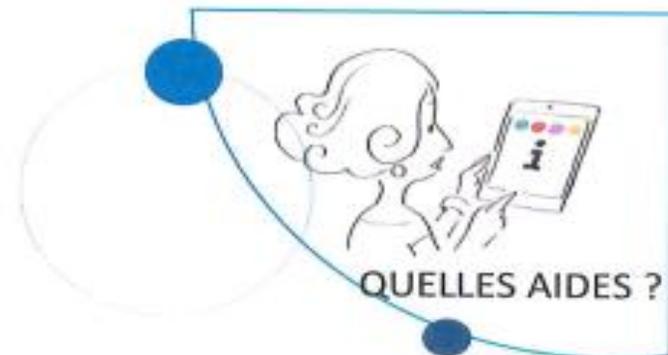


Flashez ce QR Code pour accéder au site



## COMMENT FONCTIONNE LE RESEAU ?

- 1) Vous êtes un **professionnel de l'Éducation Nationale**, les adaptations que vous avez mises en place n'apparaissent pas suffisantes pour répondre aux besoins de l'élève.
- 2) Vous avez fait appel aux **acteurs de proximité** : pôle ressources de la circonscription (enseignant spécialisé de votre établissement, Psy EN, conseiller pédagogique, RASED ...)
- 3) La situation demeure complexe et vous avez besoin de l'appui du réseau.  
Envoyez un mail depuis votre adresse académique au coordonnateur RESPIR de votre bassin avec vos coordonnées téléphoniques et vos disponibilités pour être joint.
- 4) Dans la semaine, **prise de contact** du coordonnateur : recueil téléphonique de données.
- 5) Un membre du réseau :
  - Rencontre l'enseignant
  - Réalise une **observation** en classe
  - **Accompagne** dans l'élaboration des adaptations et des pratiques facilitantes répondant aux besoins de l'élève.



**Ecouter, rassurer, accompagner les membres de l'équipe éducative.**

**Valoriser** les pratiques efficaces déjà mises en œuvre.

**Inform**er et apporter des éléments de connaissance des répercussions des spécificités de l'élève sur les apprentissages.

**Proposer** des aménagements pédagogiques et matériels adaptés aux besoins de l'élève.

**Mutualiser** des outils, des références, des ressources.

**Avez-vous pensé :**

- à consulter :

Cap école  
Inclusive

**Des ressources sur Cap école inclusive** accessibles via la création d'un compte sur le site Canopé

<https://www.reseau-canope.fr/cap-ecole-inclusive.html>

- aux formations dédiées à la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers :

- Formation de circonscription ou FEE Formation en établissement,
- PAF - Plan Académique de Formation,
- MIN - Module d'Initiative Nationale,
- CAPPEI - Certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive.

L'ensemble des informations sur le plan de formation est accessible via l'Espace académique dans l'onglet « École Inclusive ».

Faire émerger dans le cadre de concertations locales des initiatives nouvelles de nature à améliorer la réussite, le bien-être des élèves et à réduire les inégalités, tel est l'objectif de la démarche pour « faire notre école ensemble ».



CONSEIL NATIONAL  
DE LA REFONDATION

- Une **démarche volontaire** des équipes éducatives associant l'ensemble des partenaires, notamment les collectivités territoriales compétentes ;
- Un **travail commun et local** destiné à permettre à chaque école ou établissement d'identifier des solutions qui correspondent à sa situation pour améliorer la réussite de ses élèves ;
- Une **démarche ouverte dans le temps** : si elle a vocation à commencer à partir du mois d'octobre 2022, la démarche pourra cependant être initiée par les équipes à tout moment.



Notre  
école,  
faisons-la  
ensemble



## Une démarche locale basée sur la concertation

### Supports de communication

- [Modèle d'invitation à personnaliser](#) ↴
- [Signature à ajouter dans les courriers électroniques](#)
- [Des affiches génériques](#) ↴
- [Des affiches à personnaliser](#) ↴
- Deux diaporamas à personnaliser [version 1](#) ↴ , [version 2](#) ↴
- La [fiche portrait de mon école](#) ↴ ou la [fiche portrait de mon établissement](#) ↴ à compléter
- Des [visuels pour le site internet ou l'ENT](#) ↴ de mon école ou de mon établissement

### Supports de concertation

- La fiche [Animer des rencontres](#) ↴ de la Mallette des parents
- Les ressources du réseau Canopé pour définir des problématiques [[guide](#) ↴ et [matrice](#) ↴ ] avec la communauté éducative
- Les ressources du réseau Canopé pour animer des ateliers participatifs :
  - [Avec la communauté éducative](#) ↴
  - [Avec les élèves et les enseignants](#) ↴
  - [Avec les collectivités et les parents d'élèves](#) ↴
- Le guide [Compilation de facilitation](#) ↴ conçu par le lab110
- Le [kit d'organisation et d'animation d'atelier](#) ↴ dans le cadre du « partenariat pour un Gouvernement ouvert » (PGO)



et

## Possibilité de solliciter un soutien financier via le Fonds d'Innovation Pédagogique (FIP)

Télécharger le guide de  
dépôt des projets

Télécharger la fiche à  
compléter pour les écoles  
primaires



## Modalités de dépôt des projets



----- Message transféré -----

**Sujet :** Ouverture de la plateforme nationale de dépôt des projets du CNR éducation « Notre école, faisons-la ensemble ».

**Date :** Wed, 07 Dec 2022 18:22:42 +0100

**De :** Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse <[notre.ecole@education.gouv.fr](mailto:notre.ecole@education.gouv.fr)>

**Pour :** [ce.059\[redacted\]@ac-lille.fr](mailto:ce.059[redacted]@ac-lille.fr)

Madame, Monsieur,

La démarche du CNR éducation « Notre école faisons-la ensemble » a été impulsée en octobre par le Ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

Vous êtes déjà nombreux à vous être engagés dans la démarche, qui est ouverte à tout moment pour toutes les équipes qui le souhaitent.

Comme annoncé, les projets pédagogiques issus de ces travaux peuvent faire l'objet d'un accompagnement humain et financier dédié à votre projet, notamment grâce à la mobilisation du fonds d'innovation pédagogique. Il est important, notamment lorsqu'un tel soutien est sollicité, de veiller à associer les collectivités territoriales aux concertations.

Afin de bénéficier de cet appui, nous vous invitons à déposer votre projet sur la plateforme de dépôt accessible à l'adresse et avec les identifiants ci-après. Étant donné que vous avez signifié une intention de concertation, vous pouvez directement modifier votre dossier grâce à la clé de saisie correspondante :

Lien de connexion : [https://analyses-educonquete.adc.education.fr/DGESCO-B12/NEFE\\_depot/Deposant.htm](https://analyses-educonquete.adc.education.fr/DGESCO-B12/NEFE_depot/Deposant.htm)

Login : Lille

Mot de passe : [redacted]

Clé de saisie : [redacted]

L'outil a été conçu pour vous permettre de déposer vos projets facilement et de renseigner le type d'accompagnement souhaité.

Une fois finalisé, en fonction des besoins que vous avez exprimés, les équipes d'appui territoriales de vos département et académie respectifs prendront votre attache afin de vous accompagner en tant que de besoin et dans les meilleurs délais.

Bien à vous.

L'équipe d'appui nationale

## 1 – DÉPOT DES PROJETS PÉDAGOGIQUES

### Modalités :

- ❖ Dépôt des demandes de financement par les écoles et établissements sur la plateforme nationale SPHINX
- ❖ Examen de la demande en commission présidée par la rectrice d'académie (dans un délai de 2 mois maximum)

Statut	N° de dossier	Nom de l'établissement	Nom de l'établissement	Commune	Type de projet	Statut	Statut
<input type="checkbox"/>	SPHINX 19 01 01	1900001	École primaire catholique	Lille	École primaire catholique	Publ	Publ
<input checked="" type="checkbox"/>	SPHINX 19 01 01	1900002	École primaire catholique	Lille	École primaire catholique	Publ	Publ
<input type="checkbox"/>	SPHINX 19 01 01	1900003	Collège Frenet-Francois	Marais-Breton	Collège	Publ	Publ
<input type="checkbox"/>	SPHINX 19 01 01	1900004	Collège Frenet-Francois	Marais-Breton	Collège	Publ	Publ
<input type="checkbox"/>	SPHINX 19 01 01	1900005	Collège Frenet-Francois	Marais-Breton	Collège	Publ	Publ
<input type="checkbox"/>	SPHINX 19 01 01	1900006	Collège Frenet-Francois	Marais-Breton	Collège	Publ	Publ
<input type="checkbox"/>	SPHINX 19 01 01	1900007	Collège Frenet-Francois	Marais-Breton	Collège	Publ	Publ
<input type="checkbox"/>	SPHINX 19 01 01	1900008	Collège Frenet-Francois	Marais-Breton	Collège	Publ	Publ
<input type="checkbox"/>	SPHINX 19 01 01	1900009	Collège Frenet-Francois	Marais-Breton	Collège	Publ	Publ
<input type="checkbox"/>	SPHINX 19 01 01	1900010	Collège Frenet-Francois	Marais-Breton	Collège	Publ	Publ

Chaque fois qu'une école s'inscrit sur la plateforme, elle obtient une clé de saisie qui lui permet d'accéder au(x) projet(s) qu'elle a déposé(s)





# FICHE DE DÉPÔT DES PROJETS



 Imprimer

*Dépôt de projet*

N° UAI de votre établissement

*Le nom et la commune de l'établissement s'affichent automatiquement lorsque vous avez saisi le n° UAI.*

Nom de l'établissement

Commune

Si le porteur de projet n'est pas le directeur d'école ou le chef d'établissement, merci d'indiquer ses nom, prénom et fonction :

Nom

Prénom

Fonction

Email

Si le projet est inter-établissement, combien sont concernés en dehors du vôtre ?

Identification de l'école



Les priorités identifiées sur tout ou partie des trois dimensions fondamentales :

Excellence de la formation des élèves :

- |  |  |   |
|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> Lutter contre le décrochage scolaire    | <input type="checkbox"/> L'accompagnement des parcours et l'orientation            | <input type="checkbox"/> Alliances éducatives internationales       |
| <input type="checkbox"/> Lutter contre les difficultés scolaires | <input type="checkbox"/> L'apprentissage des fondamentaux (plan maths et français) | <input type="checkbox"/> Alliances avec les partenaires économiques |
| <input type="checkbox"/> L'évaluation des élèves                 | <input type="checkbox"/> Lien école-famille  | <input type="checkbox"/> Autre                                      |

Égalité :

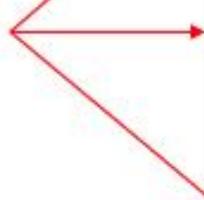
- |  |   |                                |
|--|---|--------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Lutter contre les assignations sociales et territoriales  | <input type="checkbox"/> Ecole inclusive                    | <input type="checkbox"/> Autre |
| <input type="checkbox"/> Valeurs de la République et citoyenneté   | <input type="checkbox"/> Égalité filles - garçons           |                                |
| <input type="checkbox"/> Climat scolaire (prévention et lutte contre les discriminations, les violences, le harcèlement) | <input type="checkbox"/> Éducation artistique et culturelle |                                |

Bien-être :

- |  |   |                                |
|--|---|--------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Éducation au développement durable et transition écologique | <input type="checkbox"/> Promotion de la santé y compris éducation à la sexualité | <input type="checkbox"/> Autre |
| <input type="checkbox"/> Aménagement des espaces (hors bâti scolaire)                | <input type="checkbox"/> Activité physique et sportive                            |                                |

Le ou les objectifs que notre plan d'action vise à atteindre :

3 grandes entrées





Nos besoins de financement éventuels seraient :

	Nature du besoin	Nombre de bénéficiaires	Montant estimé
Achat de matériel	<input type="text"/>		<input type="text"/> €
Intervenants extérieurs	<input type="text"/>		<input type="text"/> €
Formation	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
Indemnisation de personnel EN	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
Frais de déplacement	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/> €
Autre	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/> €

Vous pouvez déposer vos documents ici :

Besoins de  
financement



## Dépenses éligibles :

### Achats dépenses liés au projet (liste non exhaustive) :

- matériel pédagogique (notamment acquisition de livres, de matériels et ressources numériques, sportifs, etc.),
- mobilier scolaire voire les dépenses d'aménagement des locaux existants ;
- prise en charge d'intervenants extérieurs, en lien avec les apprentissages.

### Financement possible de ressources humaines (affectées au projet) :

- versement d'indemnités pour mission particulière (IMP) visant à valoriser l'investissement des personnels impliqués

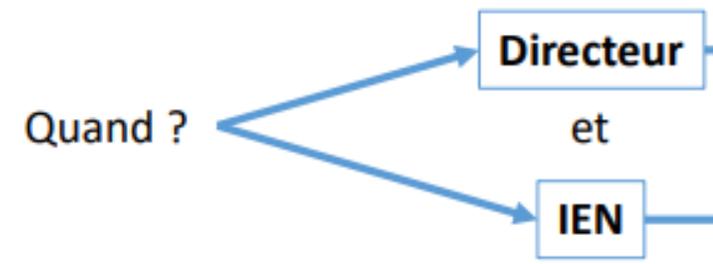
Possibilité de financer des transports

Certaines dépenses nécessitent une concertation préalable avec la municipalité → mobilier scolaire, aménagement d'espaces... matériel informatique...

IMP → moins de 10% de l'enveloppe



**La fin de la phase d'accompagnement**



**estiment que le projet est suffisamment abouti**

**Passer le projet au statut « en attente de validation » sur la plateforme Sphinx**

**Transmettre la grille de lecture complétée à la D.E.V.E.**



**Permettre à l'équipe départementale de présenter le projet au groupe d'appui académique pour expertise**

## Rappels

1  
2

Le directeur asse le projet au statut  
« en attente de validation sur la  
plateforme Sphinx

L'IEN transmet la grille de lecture  
complétée à la D.E.V.E.

Nécessite une concertation  
et un accord entre l'équipe  
de circonscription et le  
directeur de l'école



Permet à l'équipe départementale  
de présenter le projet au groupe  
d'appui académique pour expertise

Permet le passage en commission  
académique pour valider le  
financement

# Informations

- Semaine des maths: la thématique est "**Mathématiques à la carte**" du **6 au 15 MARS 2023**.
- **Affectation en sixième-rentree 2023** (mail du mardi 7 février 8h53)
- Dossier d'absentéisme
- La récréation: respect des horaires
- Sécurité: PPMS, alerte attentats/intrusion
- Continuité du parcours : élèves à BEP et les fiches navette





## L'équipe de circonscription

- Madame Fanny Giausseran: *Inspectrice de l'Education Nationale*
- Monsieur Renaud Caron: *Secrétaire de circonscription*
- Mesdames Delphine Détry et Séverine Vandersyppe: *Conseillères pédagogiques de circonscription*
- Monsieur Karim Bourkache: *Enseignant Référent pour les Usages du Numérique ERUN (Mardi et vendredi)*
- Mesdames Julie Rabat-Renard et Saskia Quarello: *Enseignantes Maitres Formatrices (EMF)*
- Le pôle ressources RASED

